



*La bientraitance est une
démarche collective
pour identifier
l'accompagnement le
meilleur possible pour
l'utilisateur, dans le respect
de ses choix et dans
l'adaptation la plus juste
à ses besoins.*

En cas de problème, veuillez
contacter notre service de
coordination aux coordonnées
inscrites sur la couverture de votre
classeur de soins.



HAD NICE ET REGION

**Luttons ensemble pour
la Bientraitance**

Parlons-en.

Situation de maltraitance

Vous rencontrez dans la vie quotidienne des difficultés du fait de votre santé, de votre environnement, ou pour d'autres raisons : vous avez du mal à assurer vous-même, sans aide, la réponse à vos besoins.

Vous subissez de la part d'une ou plusieurs personnes de votre entourage :

- ✓ des faits qui vous font souffrir, d'une manière ou d'une autre ;
- ✓ ou vous vous sentez dépossédé(e) par elles de biens qui vous appartiennent ;
- ✓ ou vos droits (ou des souhaits que vous avez clairement exprimés) ne sont pas respectés ;
- ✓ ou bien les aides dont vous avez besoin sont insuffisantes ou inadaptées.

Et pourtant vous attendiez de cette ou de ces personnes de la compréhension, un soutien, des aides, des soins, avec confiance.

Alors vous êtes peut-être en effet victime de maltraitances.

Vous hésitez à parler de cette situation privée

Vous avez honte de vous laisser faire, mais vous ne voyez pas comment résister.

Vous avez du mal à vous défendre.

Vous craignez des représailles si vous vous plaignez.

Vous pensez que cette situation est de votre faute.

Vous n'imaginez pas vous retourner contre un proche.

Ou tout simplement vous ne savez pas à qui en parler.

Appelez le 3977

(7/7 jours - Service et appels gratuits)

Vous trouverez tout de suite un interlocuteur disponible, qui vous comprendra, qui vous soutiendra.

Vous pourrez rester dans l'anonymat si c'est plus facile pour vous.

Pourquoi devez-vous rompre le silence ?

Si vous ne parlez pas, ça va continuer.

Vous n'allez plus pouvoir le supporter, vous allez y penser sans cesse.

Pour faire comprendre à l'auteur des maltraitances qu'il est allé trop loin.

Pour vous sentir mieux.

Le simple fait d'en parler va déjà changer les choses.

A qui pourriez-vous en parler ?

Quelqu'un de proche dans votre famille, en qui vous avez confiance.

Quelqu'un de proche dans votre entourage (ami, proche voisin).

Votre médecin traitant, l'infirmière qui s'occupe de vous, quelqu'un qui vous aide.

Votre assistante sociale.